



KERGLOFF

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2026



Embellissement du Bourg de Kergloff
© Jean-Paul HENRY



**NOUVEAUX LOGEMENTS
LOCATIFS**



**FIN DES TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT**



**SEBASTIEN LE BALP
A L'HONNEUR**

3. EDITORIAL

4. FINANCES

7. TARIFS

9. ACTUALITES

- Finistère Habitat
- Vélipoher
- Passage du KBE
- ADMR
- CCAS
- Epicerie Penn Gwenn
- Frelons asiatiques
- Wimoov

14. TRAVAUX

- Entretien des fossés
- Aménagement et embellissement du bourg
- ALECOB
- Restauration du mobilier de l'église

17. VIE SCOLAIRE

- Ecole Anjela Duval : équipe et projets
- Garderie
- Cantine

21. ASSOCIATIONS

- Danserien Bro Kerglov
- Kergloff Gym
- Arts déco
- FNACA
- Comité des fêtes
- US Kergloff
- Amicale Laïque

26. DOSSIER

- Kergloff Terroir et Patrimoine : Sébastien LE BALP à l'honneur

28. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026

ETAT-CIVIL

Bienvenue

Juliette CHARLES le 20 février
Tina CATTELAN le 1er avril
Julian TOUX le 13 avril
Arthur JOUVIN le 6 octobre
Hugo LE MANAC'H le 21 octobre
Amélia VEDRENNE MORITZ le 27 octobre
Kassim BOGER le 18 novembre
Jade LE BRETTON le 23 novembre

Félicitations

Christophe LE NOC et Julie LE DREN le 28 juin
Ludovic MERLIERE et Morgane ROHOU le 5 juillet

Condoléances

Gilberte COURTAY née MANAC'H le 4 janvier
Marcelle MADEC née LE ROY le 11 février
Christine PARRY née WINDSOR le 29 mai
Jean-René AUFFRET le 6 juin
Gilbert MOYSAN le 17 juillet
Liliane LANTHAUME née CONAN le 3 septembre
Madeleine GÉRARD née BOURDONCLE le 4 octobre
Franck LE PAPE le 20 octobre
Jean-Yves KERVOÉLAN le 19 novembre

MAIRIE

La Mairie est ouverte de 13h30 à 16h30 les lundis et mardis et de 9h00 à 12h00 les mercredis, jeudis et vendredis.

Accueil téléphonique uniquement les lundis et mardis matin ainsi que les jeudis et vendredis après-midi.

Fermée le mercredi après midi.

En dehors de ces horaires d'ouverture, accueil sur rendez-vous uniquement.

☎ 02.98.93.40.43.

✉ mairie@kergloff.fr

🌐 www.kergloff.fr

📍 Commune de Kergloff

Directeur de publication : Patrick URIEN

Imprimé en 480 exemplaires - Dépôt légal : Janvier 2025

Mise en page et impression :

Com Kreiz - 06.72.77.44.83 - Carhaix.



INTERNET OU INTER/PAS/NET THAT IS THE QUESTION !



Quelques dates pour commencer.

1990 : Internet se démocratise mais est encore réservé aux entreprises, universités et aux passionnés.

2000 : Internet devient un outil de la vie courante (Commerce en ligne, moteurs de recherche...)

2010 : Internet devient indispensable pour tout et pour tous au quotidien – smartphone, réseaux sociaux, démarches administratives dématérialisées.

2020 : Boosté par la Covid, la dépendance est de plus en plus grande à Internet (télétravail, cours en ligne, téléconsultations médicales...).

2030 : Des connexions de 10 à 100 fois plus rapides, la disparition des zones blanches, les objets connectés partout (voitures, maisons, vêtements...). C'est l'avènement de l'Intelligence Artificielle (IA).

Ça va vite, très vite ! Vague, Déferlante, Tsunami... plus on avance dans le temps, plus les risques de se faire emporter sont grands.

Mais ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain, l'IA peut avoir beaucoup de bons côtés :

- Diminution du travail pénible, répétitif.
- Amélioration de la recherche, médecine, éducation...

• Développement des capacités d'analyse en compilant des milliards de données...et bien d'autres évolutions auxquelles nous ne pensons même pas aujourd'hui.

Soyons conscients des enjeux de ces prochaines années :

Du point de vue politico économique. 50, 30, 10 entreprises dans le monde concentrent la majeure partie de la capitalisation et de l'impact du numérique aujourd'hui.

Du côté social. Si l'IA, aujourd'hui, peut remplacer les salariés qui effectuent des tâches pénibles et répétitives c'est-à-dire majoritairement les ouvriers et les employés, elle devrait demain remplacer les techniciens puis les ingénieurs.

En France, un rapport de 2025 indique que 51% des entreprises interrogées envisagent d'utiliser l'IA au détriment de l'embauche d'un salarié ces prochaines années. On peut faire un lien avec les nombreuses études dans le monde sur la création d'un revenu minimal universel, vu l'explosion induite du nombre de demandeurs d'emploi.

Et enfin, un enjeu sociétal. Le plus important peut-être. Dans une société, où en un clic de souris on peut devenir, dans la même journée, expert

en physique quantique et en psychologie cognitive, avons-nous ou aurons-nous encore l'envie d'apprendre, encore envie de chercher, de comparer, de réfuter, de se tromper... puis de recommencer ? Notre mémoire ne servira-t-elle plus qu'à stocker des codes pin, des identifiants et des mots de passe ?

Je n'ai pas vraiment la réponse, mais une chose peut encore nous rassurer. Aujourd'hui l'IA (l'Intelligence Artificielle) n'a pu exister et n'existe que grâce à l'IH (l'Intelligence Humaine).

A nous tous de faire en sorte que cela dure !

En attendant de vous retrouver pour les **vœux du Maire le vendredi 16 janvier 2026** le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une **bonne et heureuse année 2026**.

PS : Merci quand même à ChatGPT qui m'a aidé à la rédaction de cet édito (dates, sondages...).

Bloavezh mat

Patrick URIEN



LE FONCTIONNEMENT

L'étude de la situation et de la performance financières d'une organisation se trouve enrichie par la comparaison de l'année analysée avec les années précédentes. Cette approche dynamique permet de mesurer l'évolution de sa situation financière et mesurer sa solidité sur le moyen terme. Nous nous limiterons ici à comparer les années 2023 et 2024.

| LIBELLES DEPENSES | CA 2023 | CA 2024 | VARIATIONS 2024 VS 2023 | |
|---|------------------|------------------|-------------------------|--------------|
| | | | Montants | % |
| Charges à caractère général | 155 723 € | 185 712 € | 29 989 € | 19,3% |
| Charges de personnel et frais assimilés | 280 339 € | 293 811 € | 13 472 € | 4,8% |
| Atténuations de produits | 12 700 € | 12 871 € | 171 € | 1,3% |
| Autres charges de gestion courantes | 62 260 € | 65 669 € | 3 409 € | 5,5% |
| TOTAL DES DEPENSES DE SERVICES | 511 022 € | 558 063 € | 47 041 € | 9,2% |
| Charges financières | 6 426 € | 6 250 € | -176 € | -2,7% |
| Charges exceptionnelles | 0 € | 0 € | 0 € | |
| TOTAL DES DEPENSES REELLES | 517 448 € | 564 313 € | 46 865 € | 9,1% |
| Opérations d'ordre de transferts entre sections | 53 814 € | 53 185 € | -629 € | -1,2% |
| Dotations aux provisions | 0 € | 0 € | 0 € | |
| TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 571 262 € | 617 498 € | 46 236 € | 8,1% |
| LIBELLES RECETTES | CA 2023 | CA 2024 | VARIATIONS 2024 VS 2023 | |
| | | | Montants | % |
| Atténuations de charges | 21 850 € | 8 054 € | -13 796 € | -63,1% |
| Produits des services du domaine et ventes diverses | 70 173 € | 83 124 € | 12 951 € | 18,5% |
| Impôts et taxes | 129 961 € | 117 976 € | -11 985 € | -9,2% |
| Fiscalité locale | 360 440 € | 376 373 € | 15 933 € | 4,4% |
| Dotations, subventions et participations | 125 134 € | 127 703 € | 2 569 € | 2,1% |
| Autres produits de gestion courante | 8 927 € | 74 863 € | 65 936 € | 738,6% |
| TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE | 716 485 € | 788 093 € | 71 608 € | 10,0% |
| Produits financiers | 17 € | 26 € | 9 € | 52,9% |
| Produits exceptionnels | 0 € | 0 € | 0 € | |
| TOTAL DES RECETTES REELLES | 716 502 € | 788 119 € | 71 617 € | 10,0% |
| Opérations d'ordre de transferts entre sections | 0 € | 0 € | 0 € | |
| TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 716 502 € | 788 119 € | 71 617 € | 10,0% |
| RESULTAT DE FONCTIONNEMENT | 145 240 € | 170 621 € | 25 381 € | 17,5% |

Les charges de fonctionnement se sont élevées à 617 k€ en 2024 contre 571 k€, soit une augmentation de 46 k€. Cette évolution des charges de fonctionnement provient essentiellement de la hausse des charges à caractères général et des frais de personnel.

L'étude des comptes permet de relever les fortes hausses des dépenses d'énergie et de combustibles pour près de 20 k€. Les dépenses d'entretien des tracteurs et de l'épaveuse, ont été conséquentes en 2024.

Quant aux recettes de fonctionnement, elles sont passées de 716 k€ en 2023 à 788 k€ sur l'exercice 2024, soit une progression de 72 k€. L'explication première découle du chapitre « Autres produits de gestion courante » qui est passé de 9 k€ à 66 k€. Le budget principal de la Commune a profité d'une contribution du budget de sa régie Eau à hauteur de 46 036 € qui est enregistrée dans ce chapitre. Ceci donne donc un résultat de fonctionnement positif de 170 621 € en 2024 quand il était de 145 240 € en 2023.

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La Capacité d'autofinancement (CAF) de la Commune permet de financer le remboursement de ses emprunts puis ses dépenses d'équipements. On calcule la Capacité d'autofinancement Brute à partir du résultat de fonctionnement auquel il faut réintégrer les charges qui ne font pas l'objet de décaissements de trésorerie, principalement les dotations aux amortissements des immobilisations. En déduisant ensuite le montant des remboursements d'emprunts effectués dans l'année, on obtient la Capacité d'autofinancement nette.

Ces calculs sont présentés dans le tableau ci-dessous pour les années 2023 et 2024.

| | 2023 | 2024 |
|---|------------------|------------------|
| Résultat de fonctionnement(RE) | 145 240 € | 170 621 € |
| Dotations aux Amortissements et Provisions (DAP) | 53 814 € | 53 185 € |
| Capacité d'Autofinancement Brute (CAFB = REX + DAP) | 199 054 € | 223 806 € |
| Remboursements d'emprunts (REMB) | 54 490 € | 55 956 € |
| CAF NETTE = CAFB - REMB | 144 564 € | 167 850 € |

On observe que la CAF Brute était positive et permettait de financer quasiment 4 années de remboursements d'emprunts.

La CAF nette indique le montant des investissements que la Commune peut autofinancer. Au-delà, elle devra emprunter.

LES INVESTISSEMENTS

| DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS | 2023 | 2024 |
|---|------------------|------------------|
| Dépôts et cautionnements | 450 € | 0 € |
| Remboursements d'emprunts | 54 490 € | 55 956 € |
| Frais d'études et licences | 0 € | 5 400 € |
| Concessions et droits similaires | 7 162 € | 0 € |
| Biens mobiliers, matériels, études | 9 813 € | 14 005 € |
| Installations, aménagements des constructions | 5 280 € | 0 € |
| Autres installations, matériels et outillages techniques | 13 396 € | 4 460 € |
| Matériel informatique | 785 € | 6 579 € |
| Autres immobilisations corporelles | 6 573 € | 2 524 € |
| Avances versées sur immobilisations corporelles | 0 € | 34 786 € |
| Immobilisations corporelles en cours | 242 148 € | 691 317 € |
| Opération sous mandat : travaux sur la RD 148 pour le Conseil Départemental | 0 € | 19 469 € |
| TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS | 340 097 € | 834 496 € |
| RECETTES D'INVESTISSEMENTS | 2023 | 2024 |
| Report section investissements A - 1 | 175 863 € | 100 666 € |
| Amortissements des immobilisations | 53 814 € | 53 185 € |
| Taxe d'aménagements | 255 € | 421 € |
| Fonds de Compensation de TVA (FCTVA) | 38 935 € | 43 993 € |
| Excédents de fonctionnements capitalisés | 145 183 € | 145 240 € |
| Subventions d'investissements reçues | 25 813 € | 101 961 € |
| Dépôts et cautionnements reçus | 450 € | 0 € |
| Emprunts souscrits | 0 € | 300 000 € |
| TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS | 440 313 € | 745 466 € |
| RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENTS | 100 216 € | -89 030 € |

Les dépenses d'investissements ont été nettement supérieures en 2024 par rapport à 2023, essentiellement pour les travaux d'aménagement et d'embellissement du Bourg.

Les autres dépenses d'investissements sont allées vers l'École Anjela Duval, le Stade, la voirie, l'Église et l'informatisation de la gestion du cimetière.

Pour faire face à ces investissements, la Commune a souscrit un emprunt de 300 000 € en fin d'année 2024.

Le déficit de la section d'investissement constaté au 31 décembre 2024 a été comblé par le résultat de fonctionnement de l'année 2025 et par l'encaissement en Juillet 2025 du Fond de Compensation de la TVA lié aux importantes dépenses d'investissements de l'année 2024.



TARIFS COMMUNAUX

Après en avoir délibéré le 4 juillet 2025, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer pour l'année scolaire 2025-2026 les tarifs suivants :

A L'ÉCOLE

Restauration scolaire

Repas enfant : 3,85 € • Repas enseignant : 5,48 €

Prestation encadrement (sans repas) : 1,99 €

Cas du repas fourni par la famille pour les enfants accueillis dans la cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé, notamment en raison d'allergies alimentaires ou de maladies chroniques telles que diabète, asthme...

Garderie

| Garderie | 1 ^{er} enfant | 2 ^e enfant | 3 ^e enfant |
|-----------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Matin | 2,15 € | 1,64 € | 1,24 € |
| Soir de 16h30 à 17h00 | 1,64 € | 1,24 € | 0,73 € |
| Soir de 16h30 à 18h30 | 3,60 € | 3,14 € | 2,63 € |

Par ailleurs, en cas de dépassement des horaires d'ouverture de la garderie après 18 h 30 du fait de retard des parents, il sera appliqué un supplément de 5 € par enfant pour tout dépassement de 1 à 15 minutes au-delà de 18 h 30 puis 5 € par enfant et par tranches supplémentaires de 1 à 15 minutes de retard.

Une remise de 20 % sera effectuée sur le montant total de la facture mensuelle, hors supplément appliqué en cas de retard, si ce montant dépasse 49 euros sans que le montant de la remise ainsi effectuée ne puisse réduire la facture à un montant inférieur à 49 euros.

EAU ET ASSAINISSEMENT À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

Facturation des consommations d'eau :

De 0 à 500 m³ : 144,66 € pour 100 m³ soit 1,4466 € le m³ jusqu'à 500 m³.

Plus de 500 m³ : 113,52 € pour 100 m³ soit 1,1352 € le m³ au-delà de 500 m³

Facturation des abonnements :

Abonnement compteur calibre 15 : 87,88 €

Abonnement compteur calibre 20 : 109,83 €

Abonnement compteur calibre 30 : 116,29 €

Abonnement compteur calibre 40 : 122,76 €

Abonnement compteur calibre 50 : 129,22 €

Facturation assainissement :

Redevance : 57,07 € par 100 m³ d'eau consommée. Abonnement annuel : 35,67 € par logement.

CIMETIERE

Après en avoir délibéré le 24 novembre 2025, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2026 :

Concession de terrain au cimetière

Emplacement de 2,5 m² pour 30 ans : 95 €

Emplacement de 5 m² pour 30 ans : 186 €

Concession au colombarium

| Colombarium | 5 ans | 10 ans | 15 ans | 30 ans |
|---|---------|--------|--------|--------|
| Case | 587 € | 821 € | 1056 € | 1586 € |
| Cavurne sans monument | | | 938 € | 1478 € |
| Cavurne avec dalle granit | | | 1173 € | 1642 € |
| Dispersion des cendres sans inscription | Gratuit | | | |
| Dispersion des cendres avec inscription | 117 € | | | |

LOCATION DE SALLES

Après en avoir délibéré le 24 novembre 2025, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2026 :

Salle Le Bonnet Rouge

| Particulier | Commune | | Extérieurs | |
|--------------------|---------|---------|------------|---------|
| | 1 jour | 2 jours | 1 jour | 2 jours |
| Sans cuisine | 135 € | 211 € | 269 € | 420 € |
| Avec cuisine | 211 € | 339 € | 420 € | 678 € |
| Café d'enterrement | 71 € | | | |

| Association | Commune | | Poher communauté | | Extérieur | |
|--------------|---------|---------|------------------|---------|-----------|---------|
| | 1 jour | 2 jours | 1 jour | 2 jours | 1 jour | 2 jours |
| Sans cuisine | 135 € | 211 € | 201 € | 315 € | 261 € | 420 € |
| Avec cuisine | 211 € | 339 € | 315 € | 508 € | 420 € | 660 € |

| Entreprise | Commune | | Hors commune | |
|--------------|---------|--|--------------|--|
| | 1 jour | | 1 jour | |
| Sans cuisine | 135 € | | 393 € | |
| Avec cuisine | 211 € | | 611 € | |

Les réservations de la salle du Bonnet Rouge la veille ou le lendemain d'une manifestation (mariage, repas de famille, spectacle...) **uniquement en vue de la préparation de cette manifestation ou du nettoyage de la salle seront facturées sur la base d'un forfait de :**

- **71 € pour les particuliers, associations et entreprises de la commune**
- **142 € pour les particuliers, associations et entreprises hors commune.**

Un forfait de 50 € par jour sera exigé pendant la période de chauffe, y compris lors des mises à disposition gratuites. Cette disposition ne s'applique pas aux Associations de Kergloff pour leurs activités hebdomadaires.

Salles de la Mairie

| Salles de la Mairie | Association communale et EPCI | Particulier et entreprise communale | Particulier extérieur | Entreprise extérieure |
|--|-------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Réunion salle du conseil | Gratuit | | | |
| Réunion salle associations sans repas | Gratuit | 65 € | 65 € | 129 € |
| Réunion petite salle (moins de 20 m ²) | Gratuit | 44 € | 44 € | 129 € |
| Repas salle associative | 65 € | 65 € | 129 € | 129 € |
| Supplément petite salle de réunion | Gratuit | 28 € | 28 € | 28 € |

La salle associative sera également mise à disposition gratuitement :

- Pour les Associations organisant des manifestations à caractère caritatif (sur présentation des justificatifs), ainsi que pour les manifestations culturelles, et ce après avis du Maire (sans repas).
- Pour les réunions des établissements publics et des organismes dont la Commune est membre (Syndicat, Intercommunalité, Département, Région, PETR...)



Il aura fallu une année de travaux pour construire les **deux nouveaux logements** locatifs Finistère Habitat sur le lotissement du Hartz. Les deux pavillons T 4 de 84 m² avec garage ont été conçus par Murebois, une filiale de Trécobat pour un montant de 440 000 €. L'État a contribué à hauteur de 12 800 € et Action Logement pour 3 000 € dans le financement de ce projet.

Cette opération a pu être réalisée grâce à une collaboration entre la Marie de Kergloff et Finistère Habitat, le bailleur social rattaché au Conseil Départemental.

La remise des clés aux deux familles locataires s'est dérou-



FINISTÈRE HABITAT

lée le mardi 14 octobre 2025 en présence de Monsieur Antoine GRENES, responsable de l'agence morlaisienne de Finistère Habitat, de Monsieur Patrick URIEN, Maire de Kergloff, accompagnés de deux de ses Adjoints.

VÉLIPOHER EST PLÉBISCITÉ !

Poher Communauté a lancé au printemps 2024 son service de **location longue durée de vélos électriques** (3 à 6 mois). Il y a des vélos simples, des pliants, des rallongés et des biporteurs (avec un bac à l'avant), parfaits pour transporter des enfants notamment.

Puisque c'est un service public avec abonnement, **l'employeur prend en charge au moins 50 % du coût de la location**, en plus d'autres aides éventuelles comme le Forfait mobilité durable, que de plus en plus d'employeurs versent à leurs salariés sous forme d'une prime annuelle, quand ceux-ci

se rendent au travail autrement qu'en voiture thermique individuelle.

Presque tous les usagers utilisent VéliPoher comme véhicule du quotidien, par choix ou par nécessité, afin d'aller au travail ou encore faire des courses ! Certains ont été confortés dans leur intention d'acheter leur propre vélo. Sachez que pour cela **Poher Communauté contribue jusqu'à 200 € à l'achat d'un vélo électrique neuf.**



Pour en savoir plus sur ce service VéliPoher, consulter cette page internet de Poher Communauté : https://www.poher.bzh/accueil_poher/les_services/mobilites/velipoher



Le Kreiz Breizh Elites 2025 est passé par Kergloff le dimanche 23 août. C'était lors de la seconde étape, dénommée le « **Tour international de Poher communauté** », qui menait

les jeunes coureurs du Château de Trévarez à Carhaix en passant par de nombreuses Communes de Poher communauté, dont Kergloff.

ADMR

GOÛTER DES AÎNÉS PAR L'ADMR POHER-MONTS D'ARRÉE

L'ADMR Poher-Monts d'Arrée organise à compter du 1^{er} Janvier 2026 un café des aînés, ouvert aux personnes de **plus de 60 ans** au rythme d'un **après-midi par mois**, dans différentes Communes du territoire qui n'ont pas d'association de club des aînés.

Ces rencontres ont pour but de créer du **lien social** et de permettre aux personnes seules ou isolées de sortir de chez elles.

Ce moment convivial sera encadré par un **animateur** salarié de l'ADMR et des personnes bénévoles de la structure.

Les activités proposées : jeux de sociétés, lecture, pétanque, discussions.... Un goûter sera offert pour clôturer l'après-midi.

La 1^{ère} rencontre sera proposée dans la salle des Associations de la mairie de Kergloff le : **Judi 22 janvier 2026** de 14 H à 17 H. Un calendrier pour l'année sera établi pour les autres rencontres.

CAFÉ DES AÎNÉS : RENCONTRONS-NOUS !

ORGANISÉ PAR L'ADMR POHER-MONTS D'ARRÉE ET EN PARTENARIAT AVEC LES MAIRIES PARTICIPANTES

UNE FOIS PAR MOIS, DANS UNE COMMUNE DIFFÉRENTE

POUR UN MOMENT D'ÉCHANGE ET DE CONVIVIALITÉ

DE 14H À 17H

OUVERT AUX PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS

JEUX DE SOCIÉTÉ, JEUX DE CARTES, PÉTANQUE ET BIEN D'AUTRES ACTIVITÉS ENCORE !

GRATUIT et ouvert à tous

LE REPAS DU CCAS

Le repas annuel du CCAS a été servi le vendredi 17 octobre 2025 dans la salle du Bonnet Rouge. Il était offert pour les personnes de Kergloff âgées de 69 ans et plus. **85 convives** ont apprécié les plats préparés par Le Manac'h Traiteur.

Le repas a été entrecoupé de **danses** proposées par Michel LE GALL à la sono. Les invités ont eu aussi le droit à un **petit concert** de chansons interprétées par les **enfants de l'école** Anjela Duval.



LES COLIS DU CCAS

Les 14 habitant-e-s de Kergloff âgé-e-s de 85 ans et plus qui n'ont pas pu se déplacer pour assister au repas du CCAS le vendredi 17 octobre ont reçu un colis offert par le CCAS.

Le Maire et les Membres du CCAS entourent les doyens de ce repas, Madame Annick ROHOU et Monsieur Daniel LAINÉ.

L'ÉPICERIE PENN GWENN ET LA POSTE

Depuis le 25 mars 2025 l'Épicerie Penn Gwenn propose les services essentiels de La Poste : vente de timbres et affranchissements, dépôts de courriers et de colis, vente d'enveloppes et d'emballages « Prêt à envoyer ».

EXTENSION DE L'ESPACE BAR

Par ailleurs, des travaux d'extension de l'espace Bar de l'épicerie Penn Gwenn auront lieu en 2026. Poher Communauté, propriétaire des murs, a fait appel à un Maître d'œuvre pour

superviser le chantier. Celui-ci vient de lancer début décembre 2025 les appels d'offres pour choisir les entreprises qui interviendront sur ce chantier.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7 h 45 à 13 h 00 et de 16 h 00 à 19 h 00.

Samedi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 16 h 00 à 19 h 30.

Dimanche de 8 h 15 à 12 h 15.

Fermé le mercredi



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES



Depuis 25 ans le frelon asiatique à pattes jaunes a fait son apparition en France et c'est à partir de 2009 qu'il a commencé à coloniser la Bretagne.

Le frelon asiatique est un **insecte prédateur** redoutable qui est une véritable **menace pour la biodiversité**. C'est insecte est un réel **ennemi de nos abeilles** qui peut mettre en péril des exploitations apicoles. Pour **lutter contre sa prolifération** il faut avoir recours au **piégeage**. Mais il ne faut pas le confondre avec le frelon européen qui, lui, n'est pas agressif. Les deux images suivantes permettent de les distinguer.

Le site internet [www. https://frelonasiatique.bzh/](https://frelonasiatique.bzh/) a été créé en 2024 pour contribuer à la lutte contre le frelon asiatique. Ce site est dédié à renseigner les piégeurs, les apiculteurs, les collectivités et les particuliers.

Plus localement, on peut se tourner vers l'**Association Piégeage Populaire et Responsable** qui s'est créée en avril 2024 à **Poullaouen**. Trois principes guident l'Association : protéger les personnes, préserver l'entomofaune (les populations d'insectes) et protéger les ruches. Cette association propose aux Communes avoisinantes d'organiser des **réunions d'informations** où elle explique sa méthode sélective de piégeage pour réduire le nombre de nids de frelons asiatiques à pattes jaunes.

Contact: Joël FAILLER, Président au 06.87.31.47.72 ou Odile CORVEST au 06.84.38.72.68.



En mai 2025, la Maison des Mobilités, première du genre dans le Kreiz Breizh, a ouvert ses portes dans la rue principale de Carhaix. Bien plus que les bureaux de l'association Wimoov, c'est un espace fait pour les habitants, pour répondre à des besoins très concrets, accompagner des projets, et c'est une vraie nouveauté sur le territoire. Car se déplacer en milieu rural est un sujet qui concerne absolument tout le monde : pas de permis, manque de ressources financières, voiture en panne, problème de santé pour conduire, manque d'assurance ou vieillissement, handicap... (NB : Wimoov ne loue pas de véhicules, mais vous aide à trouver des solutions pérennes.)

LES 3 GRANDS OBJECTIFS DE LA MAISON DES MOBILITÉS

1. Lieu d'informations pour tous les habitants.

Gratuitement, tout habitant peut venir se renseigner sur les services de mobilité du territoire (Hep le bus, Taxicom, VéliPoher, Kreizi Karr, les cars régionaux, le train, le covoiturage...), comment les utiliser/s'y inscrire. L'équipe de Wimoov aide à faire les démarches. Des conseils peuvent être donnés pour choisir et financer son permis ou son véhicule, ainsi que des infos sur les aides financières.

2. Des animations à foison.

Wimoov organise beaucoup d'actions pour informer, sensibiliser, aider la population à s'approprier des solutions pour le quotidien. La plupart se



déroulent dans cette Maison des mobilités : ateliers pour apprendre à entretenir et réparer son vélo soi-même, cafés papote thématiques, jeux, initiations...

Un coin auto-réparation vélo, une vélithèque et diverses ressources sont à la disposition des usagers. Les locaux comprennent un grand espace modulable côté rue, et une salle de réunion équipée, permettant d'accueillir des événements d'autres structures/associations, ou encore des formations itinérantes, des prestations ponctuelles... Un jeune artisan ayant besoin de quelques mètres carrés peut même venir y vendre ses créations !

3. Aide à l'émergence de projets citoyens.

Toute idée est la bienvenue ! Ce lieu accueillant doit permettre de constituer des groupes de travail, fournir un appui, aider à trouver les financements et mettre en relation avec des partenaires ou élus. Par exemple, si des habitants doués en mécanique souhaitent monter un garage

solidaire, pour d'autres donner un peu de leur temps pour du transport solidaire (véhiculer des personnes ne pouvant plus conduire à des RDV dans les grandes villes), ou encore mettre en place des pédibus pour les scolaires, mutualiser des véhicules...

Ce pas de porte permet de conserver un contact humain, au plus près des gens, de créer du lien, d'accompagner des projets. En résumé, un lieu vivant et convivial, que tout le monde peut s'approprier, avec l'implication de nombreux partenaires.

WIMOOV

31 rue Général Lambert à Carhaix - 02 98 26 08 59

Ouvert du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sans RDV.

pohar@wimoov.org



Les fossés creusés le long de nos routes servent à évacuer les eaux pluviales et les conduire vers des zones d'évacuation. Leur entretien permet d'éviter des dysfonctionnements voire des inondations. La Mairie se doit donc d'entretenir les fossés qui bordent les voies communales. C'est pourquoi la Commune possède un tractopelle qui permet d'effectuer ce travail régulièrement.



Curage d'un fossé Rue de Kervoastellou.

L'AMÉNAGEMENT ET L'EMBALLISSEMENT DU BOURG

Les travaux d'aménagement du Bourg qui avaient démarré en Juillet 2024 se sont terminés en début d'année 2025. Les objectifs de cet important projet étaient de sécuriser la circulation routière dans Bourg, de faciliter le cheminement piétonnier et de rénover le mobilier urbain.

Voici le résultat en images.







L'ALECOB : agence locale de la maîtrise de l'énergie et du climat est le guichet unique de la **rénovation de l'habitat** du Pays Centre Ouest Bretagne.

Elle **accompagne** les habitants dans leurs **projets** depuis 26 ans :

- Rénovation énergétique de logement (propriétaires occupants ou bailleurs).
- Adaptation de votre logement au vieillissement et handicap.
- Autres travaux sur le logement dégradé ou très dégradé.

Vous rencontrez des difficultés dans votre logement nous

luttons contre la vulnérabilité énergétique :

- Factures élevées
- Dysfonctionnements (inconfort, difficulté à se chauffer, humidité...)
- Travaux d'urgence

Vous êtes victime du démarchage.

Vous êtes entrepreneur.

Vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration énergétique sur votre local professionnel ou commercial, votre hébergement touristique.

L'ALECOB, c'est aussi pour les communes adhérentes

du conseil en énergie partagé pour soutenir les collectivités dans leur effort énergétique sur leurs bâtiments communaux.

Les **dispositifs d'aides** changent régulièrement. Tenez-vous informés auprès de votre Espace Conseil France Renov : 02.98.99.27.80 ou contact@alecob.org

Il est aussi possible de rencontrer notre conseillère sur rendez-vous lors de permanences.

RESTAURATION DU MOBILIER DE L'ÉGLISE

Les travaux de restauration et de rénovation du mobilier de l'église ont démarré en Novembre 2025. Tout d'abord, la **barrière de communion du chœur de l'église** a été déposée par l'entreprise de métallerie et de ferronnerie d'art BOURNIGAL installée à Pleucadeuc. La barrière sera restaurée dans l'atelier de l'entreprise.

L'atelier LE BER, situé à Sizun, a ensuite procédé au **démontage de l'autel, des boiseries** qui encadraient les retables nord et sud, **ainsi que les meubles et le parquet**. Cette entreprise familiale a obtenu la qualification régionale « Monuments Historiques » et est labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant ».

Le chantier de la restauration du mobilier de l'église va se poursuivre par des **travaux de maçonnerie et d'électricité inté-**

rieure et extérieure. Des travaux de **couverture-zinguerie** seront aussi menés sur le toit.

Les **statues** présentes dans l'église feront aussi l'objet de travaux de **restauration** par l'Atelier Régional de Restauration et La Pierre à l'œuvre.

En raison de ces travaux, l'église sera fermée jusqu'à fin Avril 2026.



EQUIPE, ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET EFFECTIFS

L'école compte **3 classes** :

La **maternelle** dans laquelle enseigne Mme Murielle ROUAULT aidée par une ATSEM, Mme Christine HUMILY. Cette classe est composée de 4 sections : **TPS, PS, MS et GS** (Toute Petite, Petite, Moyenne et Grande Section), comptant actuellement **21 élèves** puis 26 prévus au 2^{ème} trimestre.

La classe de **CP-CE1-CE2**, comptant **29 élèves**, dans laquelle intervient Mme Nathalie BIRIOU également Directrice de l'école. Elle est remplacée



11 jours dans l'année par Mme Ivonne CREPET pour assurer cette fonction.

La classe de **CM1-CM2** dont l'enseignement est assuré par Mme Camille JORET, pour un effectif de **22 élèves**.

L'école compte actuellement **72 élèves** et 77 inscrits pour l'année scolaire 2025-2026 et **2 AESH** (Accompagnants des élèves en situation de handi- cap) Mme M.LE MENEEC (temps complet) et Mme. F.HERPE (¾ temps).

De plus, l'école va accueillir cette année **deux stagiaires** :

Mmes Louna DURAND et Marthe Solange NDJOCKO qui ont déjà effectué, au préalable, un stage en garderie pour toutes les deux et en maternelle pour l'une d'entre elles.

« **L'ÉCOLE COMPTE ACTUELLEMENT 72 ÉLÈVES** »



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Deux points font l'objet d'une attention particulière, à savoir :

La sécurité

Chaque établissement met en place un **plan particulier de mise en sûreté (PPMS)** face aux risques majeurs d'origine naturelle (tempête, séisme, inondation), ou d'origine technologique (nuage toxique, explosion) et un autre PPMS «**attentat-intrusion**». Le but est de préparer les enfants à ces situations et de leur apprendre à **réagir vite** et de façon **efficace** en les entraînant grâce à des jeux de rôles adaptés à leur âge. Ces exercices ont lieu 2 à 3 fois par an. Les élèves ont également été initiés à la **sécurité domestique** et à la **sécurité routière** apprentissage en classe et atelier « La maison de tous les dangers » et magazine des jeunes citoyens.

• **Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère (SDIS 29)**

Des **pompiers** sont intervenus une demi-journée en décembre pour **sensibiliser les élèves** des classes élémentaires aux risques domestiques et en particulier au risque d'incendie.

Visite du camion pédagogique « Preven Ty » pour les élèves du CP au CM2 et diffusion d'une vidéo pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.

• Intervention de la gendarmerie

Des gendarmes de la Maison de Protection des Familles de Trégunc, interviendront dans la classe de CM1 – CM2 courant décembre, pour une séance de **prévention harcèlement** et au mois de mars prochain dans le cadre du **Permis Internet** afin de sensibiliser les élèves sur l'usage et les dangers d'internet.

Le programme de lutte contre le harcèlement scolaire

Les écoles ont un programme appelé « programme pHARe », qui comprend plusieurs actions et dispositifs permettant de **prévenir le harcèlement** et d'intervenir lorsqu'il se produit.

Dans l'année, dix heures d'apprentissage à partir du CP sont consacrées à la prévention du harcèlement, au développement des compétences psychosociales des élèves, de leur empathie et de leur capacité à travailler collectivement.

Aide aux devoirs

L'école souhaiterait remettre en place le dispositif d'aide aux devoirs. Les personnes intéressées peuvent contacter l'école au : **02 98 86 62 23** ou la mairie au : **02 98 93 40 43**.

PROJETS ET VIE DE L'ÉCOLE

Projets artistiques et culturels

Projet «Ecole et Cinéma» : les élèves du **CP au CM2** vont en bénéficier. Chaque classe visionnera ainsi **3 films au cours de l'année** scolaire. Ce projet est **financé en totalité par l'Amicale Laïque**.

Projet « Initiation à la Culture et langue bretonnes » : Madame THOMAS Isabelle, de l'Association MERVENT, intervient **tous les jeudis** auprès des élèves de la **maternelle au CE2**. Ce projet est financé à la fois par la commune, le conseil départemental et le conseil régional. La **valorisation du patrimoine** régional fait également partie de **l'objectif culturel du projet d'école**.

L'Ecomusée des Monts d'Arrée.

Le 19 juin, tous les élèves de l'école se sont rendus à la **maison Cornec**, à Saint-Rivoal. Au cours de la visite, les enfants ont été plongés dans l'univers de la **vie paysanne bretonne au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles**. Différents ateliers leur ont été

proposés en fonction de leurs âges : **fabrication du beurre** à l'aide d'une baratte puis dégustation ; découverte de la vie de deux enfants à cette époque ; **fabrication d'un « bateau »** avec du jonc et mise à l'eau ; **identification des arbres et leurs feuilles** ; pratique de **jeux bretons** tels que le tir à la corde et le jeu du palet sur terre.

Exposition sur Anjela Duval. Les élèves de CP-CE1 ont **réalisé une exposition** sur cette poétesse bretonne dont leur école porte le nom.

Exposition de photos. Ils ont également fait une **sortie dans le centre du bourg**, où ils ont photographié les fleurs, les arbres et quelques animaux, à l'aide de tablettes tactiles. Les photographies ont ensuite été choisies, imprimées et exposées dans l'école.

Projet sur la Révolte des Bonnets Rouges. Les élèves de CM1 – CM2 sont invités à visiter **l'exposition** organisée par l'Association Kergloff Terroir et Patrimoine à l'occasion des **350 ans de la Révolte des Bonnets Rouges** le jeudi 4 décembre.



Projets musicaux : Les élèves du CP au CM2 se réunissent **une fois par semaine** depuis le début de l'année scolaire pour **chanter**. Le 17 octobre ils ont eu le plaisir d'**animer le repas du CCAS** qui se tenait à la salle du Bonnet Rouge de Kergloff, en interprétant plusieurs chansons. Cette **rencontre intergénérationnelle** a été très appréciée de tous. Le vendredi **12 décembre** prochain, les enfants auront également l'occasion de présenter des **chants** à leurs familles ainsi que diverses **danses, lors d'une soirée** organisée par l'Amicale Laïque à la salle du Bonnet Rouge. Lors de cette soirée, les élèves de maternelle monteront également sur scène pour se produire collectivement devant le public.

Le 12 décembre au matin, **tous les élèves** de l'école auront également le plaisir d'assister à un **concert mêlant théâtre et musique**, intitulé « les Kuizinées » à l'**espace Glenmor** de CARHAIX. Le **transport sera financé par l'Amicale Laïque**.

Projet artistique et culturel en maternelle. Au mois de septembre, tous les élèves de la classe maternelle se sont rendus à l'**Abbaye de Bon Repos** pour visiter l'exposition de Christian VOLTZ, auteur-illustrateur fabriquant ses personnages avec des objets de récupération. Ils ont également participé à des ateliers, un loto des sons et la découverte d'**albums**. Cette sortie a beaucoup plu aux enfants et ils ont continué à travailler toute l'année sur ce projet.

Les élèves de maternelle ont également pu continuer à travailler sur le **projet potager** grâce à l'installation par la municipalité de **deux bacs dans le patio**.

Projets portant sur la citoyenneté, la sensibilisation au monde qui nous entoure et la sécurité

Projet sur la sensibilisation énergétique, le programme WATTY à l'école. Le but du programme WATTY est de

sensibiliser les élèves à l'écologie. «Il vise à donner aux enfants les clés pour comprendre les enjeux environnementaux et leur permettre d'agir à leur échelle pour réaliser des économies d'énergie». Le programme «contribue à rendre les enfants acteurs et ambassadeurs de la transition énergétique dans leur établissement et leur foyer».

Madame SEVERINO Marie-Anne, animatrice à l'ALECOB (Agence Locale de l'Energie du Centre Ouest Bretagne), doit intervenir **trois fois dans l'année** dans chacune des classes. Ce projet, entièrement gratuit pour l'école, est financé à 75 % par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) et à 25 % par la Commune.

Magazine des jeunes citoyens. Les élèves de **CM1 et CM2** recevront de la Municipalité le magazine «**Le Petit Gibus**» qui est réalisé en partenariat avec les associations départementales des Maires. **Les élèves recevront trois magazines** dans l'année portant chacun sur un thème différent.

Sorties en forêt de la classe maternelle sur les 4 saisons.

Le vendredi 17 octobre, tous les élèves de la classe maternelle ont participé à une **sortie** organisée par le Centre Forêt Bocage de la Chapelle Neuve dans la **forêt** du Beffou à Loguivy-Plougras. Le matin, ils ont **découvert la forêt en automne** (arbres, feuillage, fruits...) L'après-midi, l'animateur leur a présenté les **vieux métiers de la forêt**, puis ils ont participé à des **jeux forestiers**. La journée a fait le bonheur des tous petits. Les **autres sorties** sont prévues au **printemps** et au début de l'**été**.

Projets sportifs

Projet «Initiation à la lutte bretonne (Gouren)» : ce projet concerne les élèves de la **Grande Section de Maternelle au CM2**. Monsieur LE GOFF Jacques, de la structure «TI AR GOUREN» de BERRIEN, intervient pendant 5 séances d'une demi-journée par semaine en novembre-décembre, pour faire découvrir aux enfants ou approfondir l'aspect sportif de la culture bretonne. Ces interventions sont **financées par l'Amicale Laïque**.

Projet « Natation » : Les élèves du CP au CM2 sont inscrits aux séances de natation pour la période du 21 mai au 25 juin

2026 à raison de **2 séances par semaine**. Cette activité est prise en charge dans sa globalité par Poher Communauté à savoir le transport et séances de natation.

Course d'orientation. Les élèves de **CE2-CM1-CM2** ont suivi un cycle de course d'orientation de février à mai 2025 qui s'est terminé par **deux rencontres avec les élèves de l'école de Poullaouen** ayant suivi le même apprentissage. Chaque rencontre s'est terminée de façon conviviale par un goûter. Cette séquence a été très appréciée des élèves.

RÉSULTAT DE L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Les représentants de parents d'élèves comptent **3 titulaires** : Mme NEDELLEC Sanaë, Mme CORNEC Mélanie et Mme FEVRE Camille.

CANTINE

Après de belles années passées derrière les fourneaux de notre cantine, **Éric** a tiré sa révérence pour profiter d'une **retraite** bien méritée en septembre 2025 ! Toujours très attentif aux enfants comme à la qualité de ses repas, il a su régaler les petits avec sa cuisine généreuse et pleine de saveurs. Toute la commune lui adresse un **grand merci** et lui souhaite beaucoup de bonheur pour cette nouvelle étape.

C'est désormais **Johann MERSANT** qui prend le relais ! Avec une **vingtaine d'année d'expérience** dans la restauration, il arrive avec plein d'envie et de belles idées pour continuer à faire de la cantine un vrai moment de plaisir.

Soucieux de bien faire, Johann privilégie les **produits locaux**, et même **bio** quand c'est possible.

Il choisit ses ingrédients avec soin, en veillant à leur origine, leur qualité et leur prix. Ce qu'il aime par-dessus tout ? Les petits plats savoureux et parfumés qui font plaisir aux papilles !

Chaque midi, environ **70 élèves** déjeunent à la cantine dans une ambiance conviviale et respectueuse, grâce à l'appui de **Christine et Magali**. Ensemble, ils font de ce moment un vrai temps de partage et de bons petits plats !



GARDERIE



Chaque jour, Magali accueille les enfants dans une **ambiance chaleureuse et conviviale**. Le matin, une quinzaine d'entre eux se retrouvent avant la classe pour commen-

cer la journée en douceur.

Le soir, une vingtaine d'enfants profitent d'un goûter préparé par Johann, toujours très apprécié, avant de participer à des **activités ludiques ou créatives**, souvent **liées aux saisons** (pour preuve le petit tableau confectionné par Lola).

Un vrai moment de partage, de détente et de bonne humeur pour bien terminer la journée !

Horaires de la garderie :

Matin : de 7 h 30 à 8 h 30

Soir : de 16 h 30 à 18 h 30.



rond de Loudéac, mazurka, bourrées, valse écossaises ou irlandaises, polka, scottish... sans oublier la danse du Poher, le pachpi.

Les chanteurs, sonneurs et musiciens viennent sur scène bénévolement et la Municipalité met gratuitement la salle du Bonnet Rouge à la disposition de l'association.

Le fest-noz du Téléthon 2025 a réuni une centaine de danseurs et la totalité du bénéfice a été reversé à l'AFMTELETHON.

Chaque **mardi soir dès 20h**, les adhérents des Danserien Bro Kerglov se retrouvent dans la salle du Bonnet Rouge, de début Septembre à début Juin, pour s'initier ou se perfectionner en danses bretonnes. Jean-François LE RAY, l'animateur de l'Association, prépare un programme varié de danses des différents terroirs bretons mais aussi de danses d'ailleurs : laridés, cercle circassien, gavottes de différents terroirs, kost ar c'hoad, andro, hanterdro, laridés, plinn, dans keff, le

L'adhésion à l'association des Danserien Bro Kerglov coûte **20 €** pour une saison, sachant que les trois premières séances de découverte sont gratuites. L'adhésion est aussi gratuite pour les enfants mineurs et les étudiants.

Contacts : Jean-François LE RAY au 06 85 44 76 77 ou Jean-Paul HENRY au 07 77 75 02 25. Site internet de l'Association : <http://dbkerglov.free.fr>

Depuis de nombreuses années, les Danserien Bro Kerglov organisent un fest-noz en faveur du Téléthon. Ce fest-noz s'est déroulé le samedi 18 octobre dans la salle du Bonnet Rouge.

Un fest-noz le samedi 14 mars 2026 et un fest-deiz le dimanche 3 mai 2026 sont déjà au programme des Danserien Bro Kerglov.



En 2011, l'association KERGLOFF-GYM voyait le jour et proposait 2 h de cours de gym pour adultes ! Progressivement elle est passée à 4 h puis à 6 h ! Les cours se déroulent toujours à la salle Le Bonnet Rouge, en musique, le **lundi** et le **jeudi** et sont animés par **Annie Dufour, diplômée de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire.**

KERGLOFF-GYM dispose de nombreux outils pour travailler, bâtons, bracelets lestés,

élastiques, ballons, cerceaux, cordes..., ce qui permet de varier et d'agrémenter les séances qui se déroulent de l'échauffement à la décontraction en passant par la souplesse, le renforcement musculaire, le cardio, les abdos fessiers...

Les séances de gym se déroulent dans une ambiance familiale et conviviale.

Les licenciées sont nombreuses et fidèles mais l'association accueillera toute nouvelle personne intéressée.

Les bienfaits d'une pratique

sportive sont connus et reconnus, alors il ne faut pas s'en priver !

À la suite du fest-noz organisé par les Danserien Bro Kerglov le 18 octobre au bénéfice du Téléthon 2025, Kergloff Gym a effectué un don de 150 € à l'AFMTÉLÉTHON.

Contacts :

- Annie Dufour 06 83 19 96 29, Présidente et animatrice
- Jacqueline Le Bras 06 70 66 80 18, Secrétaire
- Annie Corfdyr 06 37 56 80 40 Trésorière



Photo 1 : Groupe Gym douce.

Photo 2 : Groupe Gym d'entretien.

Photo 3 : Groupe Gym d'entretien plus tonique.



Rappel des horaires :

- De 16 H à 17 H : gym douce, sans travail au sol, sur et à côté d'une chaise.
- De 17 H 15 à 18 H 15 : gym d'entretien.
- De 18 H 30 à 19 H 30 : gym d'entretien plus tonique.

Depuis de nombreuses années, l'association des arts créatifs, présidée par Mme Piriou, fait profiter à ses 7 adhérentes ses connaissances dans le travail manuel en façonnant

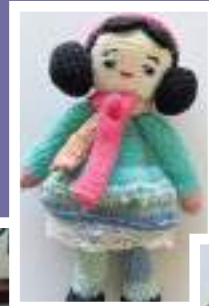
avec dextérité des objets utiles et décoratifs.

Cette année le programme a commencé par du guilling, fines bandes de feuilles de couleur cartonnées qui sont pliées puis

collées pour être encadrées. À suivre pour la Noël de l'art floral.

Le reste de l'année ce sera du cartonnage, de la mosaïque, art floral pour Pâques, façonnage de cartes diamants.

Les cours sont dispensés dans la salle de la mairie tous les mardis de 14h à 17 h (sauf vacances scolaires). La cotisation annuelle est de 40 €.



LA FNACA



Cérémonie du 19 mars.



Cérémonie du 8 mai.

L'armistice du 11 novembre 1918 qui met fin aux combats de la première guerre mondiale, le 8 mai 1945 capitulation du III^{ème} Reich et fin de la seconde guerre mondiale en Europe, le 19 mars 1962, fin de la guerre en Algérie, trois dates historiques où les armes se taisent.

En appui avec la Municipalité de Kergloff, la section locale de la FNACA se charge d'organiser chaque année les cérémonies commémoratives de ces trois dates et **rendre hommages aux victimes de toutes les guerres.**



Cérémonie du 11 novembre.



L'année 2025 a été particulièrement riche pour le comité des fêtes de Kergloff, avec le succès des différentes manifestations organisées tout au long de l'année.

Un grand merci à tous les bénévoles et participants pour leur énergie et leur bonne humeur !

Parmi les nombreux temps forts, la randonnée trail de mai 2025 a rassemblé de nombreux marcheurs et coureurs. Grâce à cette belle mobilisation, un chèque de 500 € a pu être remis au Petit Raphaël, contribuant ainsi au financement de séances d'équithérapie.

Le calendrier des manifestations 2026 reprend la belle dynamique 2025. Néanmoins, l'année à venir s'annonce décisive pour l'avenir de l'association, Plusieurs membres du bureau ayant exprimé leur souhait de passer le relais, la prochaine assemblée générale, prévue en mars 2026, sera l'occasion de renouveler une partie

de l'équipe et d'accueillir de nouvelles énergies.

C'est pourquoi un appel à toutes les bonnes volontés est lancé ! Votre aide, petite ou grande, fera toute la différence !

ÉVÉNEMENTS 2026

Le calendrier des nouvelles festivités est d'ores déjà quasiment établi pour 2026, l'essentiel des animations sera repris pour la plupart aux mêmes périodes, à l'exception de la rando trail qui aura lieu le 16 mai 2026.



Une soirée spéciale Halloween a été organisée à Kergloff le vendredi 31 octobre par le Comité des Fêtes. Des ateliers maquillage et confection de lanternes à partir de citrouilles étaient proposés aux enfants.

L'US Kergloff compte cette année **59 joueurs** licenciés, 9 dirigeants et 1 arbitre. L'USK a enregistré 2 départs mais 12 nouveaux licenciés ont rejoint le Club.

Pour cette saison 2025-2026, **l'équipe A** joue dans la Poule F de la **2^{ème} Division** du District du Finistère. Quant à **l'équipe B**, elle joue en **3^{ème} Division** dans la Poule I.

Cette année, l'US Kergloff a organisé **3 soirées**. Tout d'abord la soirée « **crêpes** » le 1^{er} mars et un repas « **moule-frites** » en association avec les parents

d'élèves de l'école Anjela Duval le samedi 13 septembre. Puis ce fut un **repas à emporter** le 8 novembre qui a connu un grand succès avec 330 repas commandés. Sur le prix de chaque repas, 1€ a été reversé à l'association « La Gourinoise contre le cancer ».

Le bureau de l'US Kergloff est composé ainsi :
 Alexandre JÉZÉQUEL, Président
 Élodie BERNARD, Secrétaire
 David LOCHOU, Trésorier

L'US Kergloff tient à remercier les bénévoles, ses supporters ainsi que la Municipalité pour leur investissement et soutien au club.

La prochaine soirée « crêpes » aura lieu le samedi 21 février 2026 à la salle Le Bonnet Rouge.



AMICALE LAIQUE

Chaque année, l'Amicale Laïque de Kergloff organise différentes actions et manifestations pour soutenir financièrement les activités scolaires des élèves de l'école Anjela Duval. On peut citer la vente de sapins de Noël, l'organisation d'un loto, participation à la fête communale....

L'Amicale Laïque organise la **collecte de journaux et de cartouches d'encre** qui partent vers le recyclage, apportant ainsi une ressource financière supplémentaire.

L'Amicale Laïque de Kergloff possède des **appareils à raclette** qui peuvent être loués.

Un nouveau Bureau a été constitué lors de l'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque le 14 octobre 2025.

Présidente : Morgane FÉVRIER,
 Présidente – Trésorière :
 Camille URVOIS, C-Trésorière :
 Typhen CORNEC, Secrétaire :
 Amélie GAUTIER, Co-Secrétaire :
 Johanna MORITZ.

Pour continuer à offrir aux enfants de l'école des activités, des manifestations, l'Amicale Laïque de l'école a besoin de bénévoles et ainsi soulager la quote-part financière pour des parents.



L'Association **Kergloff Terroir et Patrimoine** a été créée le 25 septembre 1993 pour **valoriser le patrimoine naturel et culturel de la Commune de Kergloff et promouvoir les produits du terroir, favoriser des activités de rencontre et développer le tourisme local.**

L'association fut mise en sommeil il y a quelques années. En 2023, quelques personnes motivées, emmenées par Sanae NEDELLEC et Pierre MOAL, ont décidé de réveiller Kergloff Terroir et Patrimoine. Cette tentative s'est concrétisée par l'élection d'un bureau au cours d'une assemblée générale le 10 mars 2025.

Aussitôt les membres de l'Association se sont mis au travail pour bâtir un **projet sur Sébastien Le Balp**. En effet, cette **figure emblématique** de Kergloff avait pris, en **1675**, la tête d'un important mouvement de **révolte du papier timbré, encore appelée la révolte des Bonnets Rouges**. Ce mouvement contestataire fut déclenché en avril 1675 lorsque le roi de France, Louis XIV, imposa de nouvelles taxes afin



Costumes et objets d'époque.

de financer ses guerres et son goût du luxe. Cette révolte se termina en tragédie pour Sébastien Le Balp, assassiné dans la nuit du 2 au 3 septembre 1675 dans le château de Ty Meur en Poullaouen.

Pour commémorer le **350^{ème} anniversaire de la mort de Sébastien Le Balp**, et après de longs mois de préparation KTP a organisé **deux événements** importants.

SUR LES PAS DE SEBASTIEN LE BALP

Tout d'abord, la **création d'un circuit** sur les pas de Sébastien Le Balp le dimanche 21 septembre 2025 à l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine**. Après un exposé sur les raisons de cette révolte par Laurent Balpe, descendant de Sébastien, les nombreux participants ont pu découvrir quelques lieux marquants de la vie de celui qui mena la révolte des Bonnets Rouges,



Laurent BALPE anime la conférence

depuis **Moulin Meur où il est né** en 1639, ensuite sa **maison d'enfance à Magoarem**, puis le village de **Garsangroas où il vécut** avec son épouse Anne RIOU. Ce circuit historique s'est prolongé au **Château de Ty Meur où il fut tué** par le Marquis Claude de Mongaillard. Cette journée s'est terminée par la **visite de la Chapelle de la Trinité à Saint-Drézouarn où est exposé le crâne de Sébastien LE BALP.**

Une association dynamique !

Parmi les actions réalisées par Kergloff Terroir et Patrimoine on peut citer l'inventaire des fours à pains et la remise en état de certains d'entre eux, le nettoyage de fontaines, la plantation d'un verger à Néveit, la création d'un circuit de randonnée de 12 km.



Visite de la maison de Sébastien LE BALP à Magoarem.

EXPOSITION ET CONFÉRENCE SUR LA RÉVOLTE DU PAPIER TIMBRÉ OU RÉVOLTE DES BONNETS ROUGES

Le deuxième événement organisé par Kergloff Terroir et Patrimoine a été une **exposition sur la révolte du papier timbré ou révolte des Bonnets Rouges**. Sur quatre jours, du jeudi 11 au dimanche 14 décembre 2025, le public était invité à venir découvrir cette révolte paysanne menée

par le Kergloffiste Sébastien Le Balp en 1675 au travers de **18 panneaux** conçus à partir du travail de **Laurent BALPE**. Des **parchemins historiques** de cette période étaient aussi exposés ainsi que des **objets et costumes d'époque**.

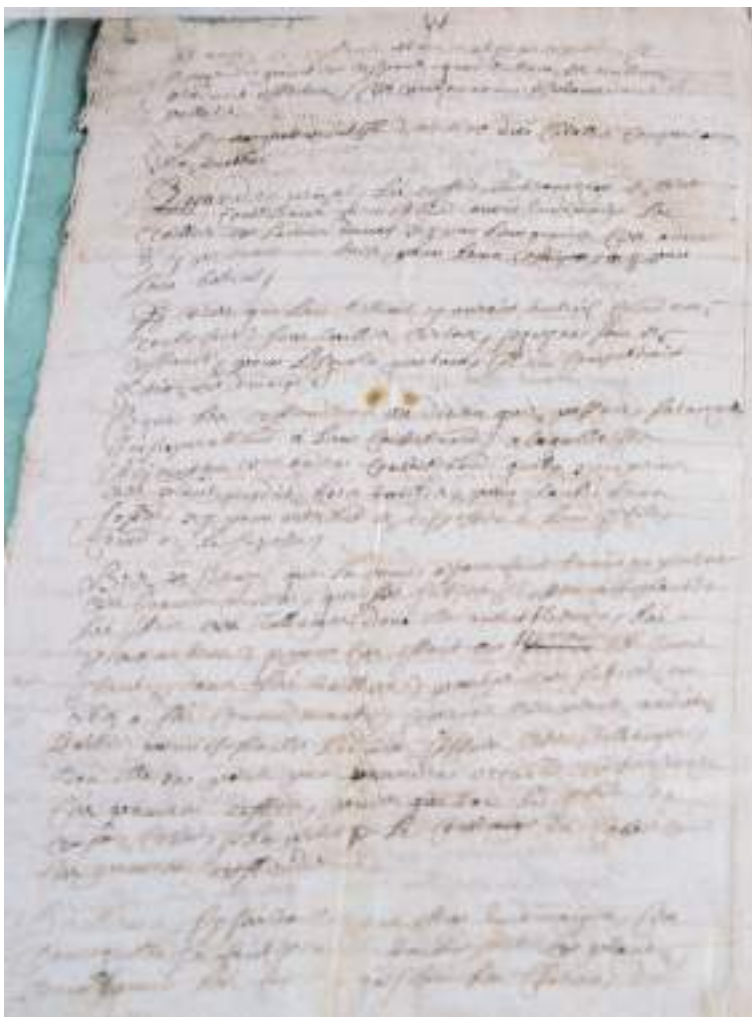
Le jeudi 11 décembre en matinée les **élèves** de l'école

Enfant Jésus de Carhaix **sont venus découvrir l'exposition**, et, l'après-midi se sont les élèves de l'école Anjela Duval de Kergloff qui se sont rendus dans la salle du Bonnet Rouge.

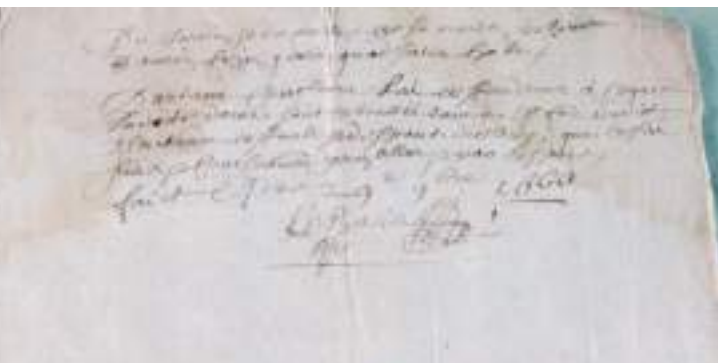
Le vendredi 12 décembre une **conférence** était au programme.

Laurent Balpe a présenté dans le détail les causes de cette révolte, les événements qui se sont déroulés du mois d'avril au mois de septembre 1675 en Bretagne et dans le Poher puis la répression qui s'en suivit.

Pour compléter l'exposition, une **vidéo de 15 mn réalisée par Olivier CAILLEBOT** était projetée en continu. Dans cette vidéo Jean-Jacques MONNIER, Docteur en histoire, résume le contexte historique de cette révolte des Bonnets Rouges et relate les événements jusqu'à la mort de Sébastien LE BALP qui mit fin à la révolte.



Document original signé par Sébastien LE BALP en 1666 et présenté par Jérôme CAOUËN.



REMERCIEMENT

Un immense merci à Laurent BALPE pour sa disponibilité et son aide précieuse. Son site internet permet d'enrichir nos connaissances sur cette révolte : <https://www.revolte-papier-timbre.com/histoire/index.html>

Contact : Sanae NEDELLEC, Présidente de Kergloff Terroir et Patrimoine : 06 79 31 24 59
Adresse mail de Kergloff Terroir et Patrimoine : assoktp@gmail.com



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026

JANVIER

- Ven 16/01 : Vœux du Maire** - Municipalité
Le Bonnet Rouge - 18h30
- Jeu 22/01 : Goûter des aînés** - ADMR
Le Bonnet Rouge - 14h - 17h

FEVRIER

- Sam 21/02 : Soirée crêpes** - US Kergloff
Le Bonnet Rouge - 19h
- Dim 15/02 : Loto** - Amicale Laïque
Le Bonnet Rouge - 14h
(ouverture des portes 11h30)

MARS

- Sam 14/03 : Fest-Noz** - Danserien Bro Kerglov
Le Bonnet Rouge - 21h
- Sam 28/03 : Dîner spectacle** mentaliste-
illusioniste - Amicale Laïque
Le Bonnet Rouge - 19h30

MAI

- Dim 03/05 : Fest-Deiz** - Danserien Bro Kerglov
Le Bonnet Rouge - 14h30
- Sam 16/05 : Rando Trail** - Comité des fêtes
Stade - à partir de 16h30

JUIN

- Dim 07/06 : Kermesse** - Amicale Laïque
Ecole

SEPTEMBRE

- Du ven 04 au dim 06/05 : Fête foraine et fêtes communales** - Amicale laïque, US Kergloff et comité des fêtes.
Le bourg - Tout le week-end

**D'AUTRES MANIFESTATIONS SERONT PROBABLEMENT ORGANISÉES EN 2026
UN GRAND MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES QUI PERMETTENT L'ORGANISATION
DE CES NOMBREUSES FESTIVITÉS À KERGLOFF**